

EN ROUTE POUR LE Sud



LE JOURNAL DE SUD ÉDUCATION DES PYRÉNÉES-ORIENTALES ET DE L'AUDE

La bamboche, c'est pas pour tout de suite

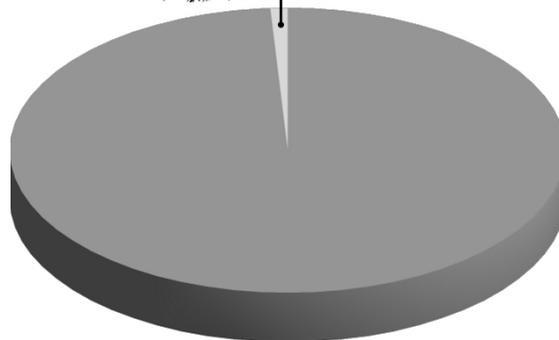
Christopher Pereira

L'humeur est morose en ce moment en salle des professeurs. Enfin, en ce moment... Ça fait déjà plusieurs semaines qu'un certain abattement pèse sur l'ensemble des personnels. Il serait trop facile d'en faire porter la responsabilité à l'unique crise sanitaire qui nous épuise tous. Le mal-être était déjà présent bien avant cela et ce ne sont pas les raisons qui manquent pour l'expliquer.

En effet, la rentrée scolaire de novembre s'est déroulée de façon indigne. Encore sous le choc de l'assassinat de notre collègue Samuel Paty le 16 octobre 2020, voilà que son hommage s'est réduit à peau de chagrin. Que valent les hommages et les beaux discours s'ils ne se traduisent pas dans les faits ? Deux jours avant la reprise, la communauté éducative apprenait que la banalisation du lundi matin, qui aurait permis aux collègues de se retrouver, d'échanger, de partager avant de retrouver les élèves, était annulée et remplacée par la seule minute de silence et la lecture d'un texte de Jean Jaurès sans aucun sens la plupart de nos élèves. Heureusement, certains chefs d'établissement ont choisi de maintenir l'organisation pré-établie de la matinée. Dans ces cas-là, il fut manifeste que ce temps de parole commune était essentiel même si, parfois, nous avons eu droit au discours officiel de soutien des IPR et autres représentants des instances



Si on peut plus aider les minorités...



■ Pourcentage des élèves de lycée représentés par l'organisation "Avenir lycéen", copieusement financée et manipulée par Blanquer

■ Les autres élèves de lycée

SOMMAIRE

Édito - La bamboche, c'est pas pour tout de suite.....	1
Quid des dédoublements en collège et au primaire.....	4
La vie dans nos établissements : témoignage de tournée syndicale.....	5
La crise sanitaire au lycée, entre absurdités et espoirs.....	6
Évaluations nationales : à quoi pensent-ils ?.....	7
Fiche-métier : enseignant.....	7

Permanences tous les lundis

Local Solidaires 66

4 bis, avenue Marcelin Albert

66000 Perpignan

☎ 06.84.89.01.17

✉ 66-11@sudeducation.org

✉ sud-education-solidaires-11@riseup.org

🌐 www.sudeducation66.org

📌 Sud éducation 66-11

"EN ROUTE POUR LE SUD"

Journal trimestriel

édité par Sud Education 66-11

4bis av. Marcelin Albert - 66000 Perpignan

et imprimé par Routage Catalan

58, avenue de Rivesaltes

66240 Saint-Estève

n° 68- Déc. - Janv. - Fév. 2020-2021

ISSN 2427-5026

n° de CPPAP : 0923 S 06756

Dépôt légal : à parution

Directeur de publication : Benjamin Garcia

L'ÉQUIPE SYNDICALE :

- Roxane Harington (déchargée)
- Hélène Molin (déchargée)
- Nicolas Pierre (déchargé)
- Christopher Pereira (déchargé)
- Karine Abauzit
- Marc Anglaret
- Michel Benkemoun
- Anne-Julie Borne
- Nina Castellarnau
- Raphaël Desalle
- Matthieu Faure
- Anne Pagès
- Emmanuel Peroy
- Arthur Slimak



académiques. Concrètement furent évoqués les numéros d'urgence, les procédures d'alerte, l'intransigeance de l'institution face à la montée de la radicalisation, le soutien indéfectible de la hiérarchie pour ses personnels, les ressources pédagogiques disponibles... Pour reprendre les mots de l'historien Frédéric Sallée dans une des analyses les plus pertinentes publiées à ce sujet, « quand on nous attaque au couteau de boucher, on se défend avec des fiches Eduscol¹ ». Que reste-t-il de tout cela plus d'un mois après les faits ? Une annonce sur Pôle Emploi pour le recrutement d'un professeur d'histoire-géographie au collège de Conflans-Sainte-Honorine, le collège de Samuel Paty². Ça et des enfants de CM2 accusés d'apologie du terrorisme passant des journées entières en retenue judiciaire. Faut-il encore rappeler que « l'enfance ne relève pas de la suspicion mais de la protection³ » ? C'est glauque.

Au-delà de la symbolique écœurante d'une telle annonce, celle-ci révèle la question cruciale de la pénurie d'enseignants, TZR et contractuels dans l'Éducation nationale. La baisse du nombre de candidatures aux concours de l'enseignement est flagrante. D'ailleurs, on ne peut s'en étonner. Les professeurs en France sont moins bien payés en moyenne que leurs collègues de l'OCDE. Comme si cela ne suffisait pas, ces mêmes professeurs sont moins bien payés que d'autres salariés ayant le même niveau d'études. À cela

s'ajoutent des conditions de travail dégradées et un prestige du statut qui a disparu depuis longtemps. Non, le métier de professeur ne fait pas rêver. Le ministre le sait et fait de la revalorisation salariale la pierre angulaire de son Grenelle de l'Éducation avec 400 millions d'euros mis sur la table. Mais peut-on vraiment parler de revalorisation salariale ? Rappelons-le, une prime n'est pas du salaire d'autant plus quand celle-ci ne concerne que 30 % des enseignants en dédaignant ceux qui ont plus de 15 ans d'ancienneté. De fait, avec le gel du point d'indice cette prime ne compensera même pas la perte de pouvoir d'achat due à l'inflation. Les faits sont têtus : au début des années 80, un jeune enseignant touchait deux fois le Smic contre 1,3 fois de nos jours. Comme le souligne Philippe Watrelot, « si un enseignant à l'échelon 5 n'avait pas changé d'échelon entre-temps, il lui faudrait 234 € [nets] de plus par mois rien que pour rattraper l'inflation depuis 2010⁴ ». Il n'y a donc aucun crédit à donner aux initiatives du ministre de l'Éducation nationale d'autant plus que la méfiance est de mise. En effet, Blanquer est loin d'abandonner son idée de conditionner ses augmentations au « mérite » des enseignants... Comprenez par là des contreparties sur le temps de travail, les congés scolaires et le numérique.

Les enseignants ont finalement bon dos alors que pendant tout ce temps le ministre se retrouve empêtré dans le scandale du

financement d'Avenir lycéen. Le 8 novembre Mediapart⁵ révélait que ce syndicat créé de toute pièce pour promouvoir la politique de Blanquer s'est vu octroyer des financements sans aucune vérification de leur utilisation. À titre d'exemple, 40 000 € ont été alloués à un congrès qui ne s'est jamais tenu, sans compter les nombreux frais de bouche dans des restaurants étoilés... Que voulez-vous, il faut croire que les militants d'Avenir lycéen n'ont pas les mêmes valeurs que ceux des autres syndicats lycéens ! L'excellente enquête de Libération qui consacrait sa une du 21 novembre 2020 au « Daron noir » montre bien l'instrumentalisation des lycéens et l'implication scandaleuse des plus hautes sphères de l'institution, le tout avec de l'argent public et à des fins politiques pour faire accepter une réforme du lycée catastrophique empirée par la crise sanitaire. N'oublions pas, d'ailleurs, les plus précaires d'entre nous à l'égard desquels le mépris du ministère est sans vergogne. Ainsi les AED sont-ils depuis le début de cette crise en première ligne dans les établissements avec une exposition particulière aux risques. Ils doivent gérer dans l'urgence des situations difficiles en faisant face à un manque flagrant d'effectifs. Essentiels pour le bon fonctionnement des établissements, l'absence de reconnaissance à leur égard est indécente : sous-payé-e-s, sans formation, soumis aux excès de zèle de la hiérarchie... Rien d'étonnant non plus à ce que les mobilisations des assistant-e-s d'éducation, entre celle du 10 novembre et celle du 1er décembre, se multiplient. Dans cette même optique, il nous paraît essentiel d'augmenter les

postes d'AED dans les établissements tout en leur donnant enfin droit à la prime REP/REP+ pour ceux qui y exercent.

Entre le mépris total fait à la mémoire de Samuel Paty, l'organisation d'un Grenelle de l'Éducation fantoche et un détournement d'argent public à des fins de propagande, le ministre de l'Éducation nationale touche le fond. À ce stade, la question de sa démission doit être posée. Pour cela et pour l'ensemble de son œuvre. Ce serait l'occasion, enfin, de refaire un peu la bamboche. ■

UN SYNDICAT LYCÉEN FINANCÉ PAR BLANQUER



1. Sallée Frédéric, L'Hommage expéditif à Samuel Paty demandé aux enseignants n'est pas digne de l'école, www.huffpost.fr, 2 novembre 2020, consulté le 29 novembre 2020.

2. <https://candidat.pole-emploi.fr/offres/recherche/detail/107WHPK>, mise à jour du 29 novembre 2020, consulté à 11 heures. L'annonce a été retirée quelques heures après. Une communication sur Twitter a été publiée dans la foulée pour s'excuser d'une annonce maladroite et inappropriée. Il est précisé que deux

titulaires, expérimentés et volontaires, ont été nommés sur le poste de Samuel Paty dès la rentrée. Voir article p. 7 du présent journal..

3. « Il faut protéger les enfants musulmans comme les autres », Tribune d'un collectif de 38 personnalités juives, www.nouvelobs.com, consulté le 29 novembre 2020.

4. Watrelot Philippe, Rémunération des enseignants : « revalorisation » ou clopinettes ?, <https://philippe-watrelot.blogspot.com>, 28 novembre 2020, consulté le 29 novembre 2020.

5. Rouget Antton, "Le syndicat lycéen chouchou de Blanquer dilapide l'argent du ministère", www.mediapart.fr, 8 novembre 2020, consulté le 29 novembre 2020.

Quid des dédoublements en collège et au primaire?

Sarah Estime



Le lundi 2 novembre 2020, le ministère de l'Éducation nationale est parti du principe que nous devons reprendre le chemin de l'école, faisant fi de la situation sanitaire et des meurtres barbares attaquant directement notre liberté d'expression ainsi que le droit de culte en France.

Il nous a donc volontairement mis en danger sans nous donner de petits moyens pour lutter.

Les écolier·e·s, collégien·ne·s, lycéen·ne·s, enseignant·e·s, professeur·e·s des écoles ainsi que tout le personnel en lien avec l'institution scolaire ont donc obtempéré. En bref, rien n'avait été mis en place : pas de temps de concertation pour les enseignant·e·s ou alors à la carte en fonction du chef d'établissement. Comment reprendre les cours dans des conditions qui nécessitent une concertation certaine sur les conditions sanitaires ? D'autre part, comment pouvions-nous aborder simplement des sujets sensibles en lien avec la laïcité, alors que le plan Vigipirate « alerte attentat » avait été mis en place d'urgence, sans nous octroyer un vrai temps de préparation ?

Heureusement que les gens sont de bonne volonté. De bonne volonté, certes, mais pas prêts à tout accepter non plus. On a donc vu, petit à petit, partout dans la France, des enseignant·e·s exercer leur droit de retrait afin de protéger les élèves et tout le personnel. Qu'a fait le gouvernement ? Il s'est tu dans un premier temps pour ensuite accorder aux lycées des dédoublements car, c'est un fait, les classes sont surchargées – environ 35 élèves par classe – et les lycéen·ne·s ont des options qui font que « limiter le brassage » n'est décemment pas possible.

Une question parmi tant d'autres demeure : qu'en est-il des collèges et écoles primaires ?

Le mardi 19 novembre, lors d'une entrevue entre les porte-paroles des syndicats et le DASEN des Pyrénées-Orientales, voilà ce qui est ressorti :

Les écoles ne sont pas surchargées. Dans les PO nous avons tous la chance d'avoir des classes de peu

d'élèves. Les enseignant·e·s et professeur·e·s des écoles n'ont donc pas de soucis à gérer les gestes barrières, le port du masque et la sécurité générale, car ils ont la grâce de n'avoir au maximum que 27 élèves par classe. Doit-on réellement rappeler qu'il nous arrive d'avoir des classes de 31 élèves ? Voyez-vous une grande différence avec les effectifs du lycée ?

D'autre part, les PO sont peu concernées par la Covid. Il n'y aurait que 35 cas avérés tous établissements confondus. Tout laisse à penser que le microcosme scolaire a trouvé une parade à la Covid alors que nulle part ailleurs cette allégation n'est confirmée.

Pour finir, et le DASEN local le tient de source sûre : les enfants de six ans et plus n'ont aucun problème à porter le masque toute la journée et à respecter scrupuleusement le protocole sanitaire qui, soit dit en passant, ne doit être applicable strictement « qu'autant que faire se peut. »

Ce fut une entrevue fort instructive qui nous laisse coit·e·s car il nous a été donné à entendre que la réalité des professeur·e·s des écoles et des enseignant·e·s de collège n'était pas celle que nous connaissions ni vivions au jour le jour. L'impression de vivre dans une dystopie faite réalité n'était donc qu'une vue de nos esprits et nous sommes tous atteints du même mal : un point de vue collectif erroné.

Chanceux que nous sommes, certain·e·s gardent la tête froide et gèrent la situation d'une main de maître. Ce qui signifie que, parce qu'à l'école primaire et au collège les élèves sont encore trop jeunes et trop peu autonomes, nous ne pouvons pas dans l'urgence penser des dédoublements. Car honnêtement, cela demande des gens prêts à réfléchir dans l'urgence à comment déployer des moyens tant matériels qu'humains. Pourquoi créer de l'emploi et fournir des espaces supplémentaires dédiés à l'apprentissage là où on peut juste se replier sur de la mauvaise foi ? ■

La vie dans nos établissements : témoignage de tournée syndicale

Karine Abauzit

CONDITIONS
DE TRAVAIL

Les tournées d'établissements sont essentielles à plusieurs titres. Tout d'abord on en apprend beaucoup sur comment la réduction des moyens dégrade concrètement le quotidien. Ensuite ce sont des liens humains et personnels qui se tissent et ouvrent des perspectives pour rompre l'isolement et éventuellement mener des luttes futures.

À titre d'exemple, prenons deux cas de tournées d'établissements menées récemment dans l'Aude.

Le premier est celui où, après un coup de téléphone à un directeur d'école maternelle et sur son invitation, un temps a été passé avec les professeurs des écoles sur leur pause déjeuner. Quel ébahissement de voir que pendant le temps de leur pause déjeuner, qui devrait être une véritable pause, les professeurs menaient, tout en mangeant, plusieurs tâches : des tâches techniques (réparer l'imprimante qui dysfonctionne), des tâches administratives (remplir un tableau sur le pourcentage de présence hebdomadaire d'élèves dans le but d'éviter la fermeture d'une classe, tenir un œil sur la messagerie et voir qu'un élève en situation de handicap non notifiée va pouvoir bénéficier d'un diagnostic), répondre à la personne qui fait l'entretien des locaux qui profite de la pause pour donner une information, réfléchir sur des problèmes avec une AVS qui, non formée et précarisée, perturbe le déroulement des séances pédagogiques.

Le second cas est celui du collège où je me suis

installée dans la salle des professeurs juste avant la récréation de 10 heures, et ce jusqu'à 11h30, car il y a toujours des collègues qui y sont et avec qui on peut parler. À partir du prétexte de venir donner de l'info syndicale, il est possible d'évoquer le quotidien dans l'établissement où l'on vient et de poser des

questions sur ce qu'ils et elles vivent dans leur collège tout neuf. Ce qui en est ressorti, c'est surtout que dans ce collège qui vient d'être reconstruit, les toilettes sont pas doublées. Lorsque tu as besoin d'aller aux toilettes tu dois faire la queue, car il n'y en a qu'une pour environ 70 enseignant-e-s et je ne sais combien de personnels de vie scolaire et administratif. Une autre toilette a bien été conçue mais il faut traverser le collège pour y aller et là, le problème est le même, il faut attendre.

Manger, faire ses besoins... Jusque dans nos besoins vitaux la baisse des moyens nous humilie. Comment ne sommes-nous

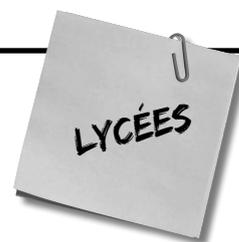
pas en train de nous insurger ? Quand retrouverons-nous le chemin de la lutte pour notre dignité ?

Faire la tournée des établissements est un bon moyen de prendre la mesure des humiliations quotidiennes auxquelles nous sommes tous confronté-e-s. Combattre ces humiliations commence nécessairement par recréer des liens entre nous. Aussi faut-il remettre les tournées d'établissement au cœur de nos actions syndicales pour permettre aux collègues de s'en saisir. ■



La crise sanitaire au lycée, entre absurdités et espoirs

Marc Anglaret



La réforme du lycée et du bac, c'est la catastrophe. Avec la crise sanitaire... c'est encore pire !

La crise sanitaire que nous traversons a malheureusement confirmé le caractère à la fois absurde et néfaste des réformes Blanquer du lycée et du baccalauréat. C'est l'occasion de rappeler deux de leurs aspects les plus négatifs :

- En première et en terminale, il n'y a plus vraiment de classes ; ou plutôt, les élèves d'une même classe passent presque toujours moins de temps tous ensemble que séparément, puisqu'ils ne font presque jamais les mêmes spécialités, qui les occupent 12 heures par semaine, et qu'ils ne sont pas non plus ensemble en langues et en EPS. Cet éclatement du groupe classe a eu pour effet de casser la dynamique et la solidarité entre les élèves (et de rendre aussi plus difficiles les relations amicales ou amoureuses). Avec la crise de la Covid, un nouveau problème apparaît : les protocoles reposant sur un certain nombre de cas contacts à l'intérieur d'une « classe » sont purement et simplement absurdes ou inapplicables, puisqu'il n'y a plus de classes.

- La multiplication des épreuves comptant pour le bac (nommées « E3C » l'an dernier, rebaptisées « évaluations communes », ainsi que les épreuves finales en mars et juin) au cours des années de première et de terminale donne aux élèves le sentiment qu'ils sont en évaluation permanente, avec le stress que cela génère. La prise en compte de toutes les notes de première et de terminale (qui représentent 10 % de la note finale) est une aberration pédagogique, puisqu'elle transforme de fait l'évaluation formative (dont le but est de « diagnostiquer » les difficultés des élèves pour y remédier ensuite) en évaluation sommative (dont la fonction de vérifier ou l'acquisition de savoirs ou de savoir-faire, et éventuellement de valider ou non l'obtention d'un examen). Jusqu'alors, une mauvaise note en début d'année n'avait pas de réelle conséquence, si ce n'est d'alerter l'élève sur ses difficultés. Désormais, cette mauvaise note compte pour le bac, ce qui pénalise particulièrement les élèves en difficulté en masquant leurs progrès. Ces graves inconvénients de la réforme du

bac ont été eux aussi accentués par la crise sanitaire, puisque les mesures qui ont été prises (les élèves ne viennent plus que 50 % du temps au lycée) compliquent encore la mise en place de ces évaluations, déjà chronophages en elles-mêmes.

Par ailleurs, l'obstination de Jean-Michel Blanquer à maintenir pour l'année scolaire 2020-2021, de l'école primaire à la terminale, les exigences des programmes scolaires habituels, malgré les difficultés rencontrées pendant le confinement du printemps dernier, notamment par les élèves les plus en difficulté (qui sont, comme on le sait, surreprésentés dans les familles des classes populaires), a pour conséquences que certains profs avancent à marche forcée, comme si l'année dernière avait été normale, pour espérer « boucler le programme », tandis que d'autres font cette année ce qui n'a pas pu être fait au printemps. En lycée, cette situation est aggravée par la présence des élèves seulement 50 % du temps dans l'établissement. Le ministère n'a pour l'instant annoncé des aménagements au bac que pour les épreuves de spécialités (davantage de sujets, pour que les élèves puissent choisir en fonction des parties du programme qu'ils auront étudiées), mais pas pour les autres matières. Si ces aménagements devraient logiquement être annoncés dans les semaines ou les mois qui viennent (à moins que Jean-Michel Blanquer ne soit complètement fou), en attendant, on fait comme si de rien n'était, et les profs sont censés tenir les programmes avec des élèves forcément en retard à cause du confinement du printemps, et en les voyant 50 % du temps. Pourquoi attendre ces inévitables annonces d'aménagement des épreuves ?

Pourtant, cette crise sanitaire peut, paradoxalement, avoir un effet positif : mettre en pleine lumière les aberrations des réformes Blanquer. Peut-être aussi aidera-t-elle les profs à prendre conscience des avantages du travail en classe à effectifs réduits, notamment pour les élèves en difficulté. Nous devons nous en souvenir lorsque la situation redeviendra « normale ». ■

Évaluations nationales : à quoi pensent-ils ?

Alexandrine Gerrer



Le 21 octobre, alors qu'il semblait de plus en plus probable que nous allions avoir un reconfinement et que les questions se posaient sur d'éventuelles nouvelles modalités de travail et autres consignes sanitaires inapplicables, j'ai reçu dans ma boîte professionnelle un message : « Résultats évaluations CP-CE1 ». C'est vrai que ça me manquait...

Juste par curiosité (d'une part, je m'en méfie et d'autre part, je travaille avec des enfants de 3 ans qu'ils n'évaluent pas encore, ouf !), j'ouvre la pièce jointe et là... Comment dire... Si on n'est pas un tant soit peu de la partie (mais qui l'est ?), c'est plutôt indigeste quand ce n'est pas incompréhensible.

Bon, j'essaie de ne pas décrocher tout de suite. Je

regarde les items. Et je ne peux m'empêcher de repenser au paragraphe supprimé du texte de Jean Jaurès qui devait être lu lors de l'hommage (ou le peu qu'il en restait) à Samuel Paty.

« J'en veux mortellement à ce certificat d'études primaires qui exagère encore ce vice secret des programmes. Quel système déplorable nous avons en France avec ces examens à tous les degrés qui suppriment l'initiative du maître et aussi la bonne foi de l'enseignement, en sacrifiant la réalité à l'apparence ! Mon inspection serait bientôt faite dans une école. Je ferais lire les écoliers, et c'est là-dessus seulement que je jugerais le maître. »

On en est loin... ■

Fiche-métier : enseignant

Roxane Harington



Dimanche 29 novembre, la communauté éducative des réseaux sociaux était en émoi suite à la divulgation d'une annonce de Pôle Emploi ainsi rédigée : « L'académie de Versailles recrute professeur/professeure pour enseigner l'histoire géographie au collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine (78) ». Tout le monde a pensé au poste de Samuel Paty, ce qui n'était a posteriori pas le cas, mais ce sont surtout les critères de recrutement qui ont choqué.

Dans ce collège tristement célèbre le rectorat recrute sur le profil et missions suivants :

Expérience : Débutant accepté !

Bien sûr, pas besoin de formation pour enseigner, ni dans ce collège ni dans aucun autre établissement de cette académie d'ailleurs.

Ensuite vient la liste des Savoirs et savoirs-faire dans un ordre qui n'est pas sans rappeler les déclarations de notre ministre ou de la ministre du Travail : « Ce qui est important, c'est que les parents puissent aller travailler. »

Pour le rectorat de Versailles, parmi les cinq missions listées, la mission première de l'enseignant c'est « Surveiller le comportement des élèves et contrôler l'application du règlement intérieur, des consignes de sécurité, des règles de vie collective. ». En résumé, sa mission première c'est Surveiller ! Garder les élèves pour que les parents puissent travailler ! La mission d'enseignement, quant à elle, arrive en cinquième et dernière position. C'est celle qu'on fait si on peut, si on a le temps...

Cette annonce se termine sur les savoir-être professionnels, ce qui s'appelait autrefois dans les fiches métier de l'ONISEP « les qualités requises ». Alors que sur le site de l'Étudiant à la question « Quelles sont les qualités requises pour être enseignant ? », on trouve la réponse : « Un bon professeur doit parvenir à constamment créer un équilibre entre 4 qualités essentielles : la maîtrise de sa-ses matière-s, des compétences didactiques et pédagogiques, la capacité de construire une relation avec les élèves et leur famille et surtout avoir

PROFESSEUR/PROFESSEURE D'HISTOIRE GEOGRAPHIE (H/F)

78 - CONFLANS STE HONORINE - Localiser avec Mappy

Actualisé le 29 novembre 2020 - offre n° 107WHPK

L'Académie de Versailles recrute professeur/professeure pour enseigner l'histoire géographique au collège du Bois D'Aulne à Conflans Sainte Honorine (78)

Diplôme requis:

Licence d'histoire ou de géographie minimum ou de science politique, bonne culture générale

Contrat à durée déterminée - 10 Mois
Contrat travail

18H Horaires normaux

Salaire : Mensuel de 1900,00 Euros à 2300,00 Euros sur 12 mois



Académie de Versai... · 25 m

En réponse à @cafepedagogique

Cette annonce inappropriée est une maladresse de nos services. Elle a été retirée. Deux enseignants expérimentés, titulaires et volontaires ont été nommés depuis deux semaines pour prendre en charge les élèves de Samuel Paty au collège du Bois d'Aulne.

2

18

14



confiance dans le potentiel des élèves à progresser. », sur le site de Pôle Emploi la liste se compose de trois qualités : capacité d'adaptation, gestion du stress et sens de la communication.

Capacité d'adaptation aux ordres et contre-ordres du ministère, aux changements de programme décidés pendant l'été, aux réformes ? Gestion du stress : celui généré par une hiérarchie qui nous presse de nouvelles tâches administratives, qui ne nous soutient jamais lors d'agressions alors que c'est son devoir et qui au contraire nous enfonce et nous dénigre ? Sens de la communication : ne jamais dire ou enseigner ce qui pourrait fâcher, ne jamais parler des problèmes ou incidents #pasdevagues ? Au passage, on remarquera que l'enseignement de l'EMC n'est pas inclus dans le corps de l'annonce !

Alors, certes le rectorat de Versailles a fait retirer l'annonce dans la journée, mais ça nous donne une idée claire sur la façon dont les enseignants et leur métier sont considérés par les recteurs et rectrices. ■

éducation
Sud66-11
Solidaires



L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !

4 bis avenue Marcelin Albert - 66000 PERPIGNAN
Permanences les lundis de 09h00 à 17h00

06 84 89 01 17
66-11@sudeducation.org